RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Demande d'allocation journalière de présence parentale (AJPP) - MSA (Formulaire 12666*05)

Cerfa 12666*05 (S7152d)

Permet à une personne qui souhaite arrêter temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé de percevoir une allocation.

Remplir le formulaire (https://www.msa.fr/lfp/documents/11566/48472/Demande+d+allocation+journaliere+de+presence+parentale+AJPP.pdf)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R67539/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Allocation journalière de présence parentale (AJPP) (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F15132)

Émetteur du formulaire administratif : Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (MSA)
Vérifié le 28 février 2024 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)